



Le perce-oreille,

un grand méconnu!

C'est bientôt le temps des perce-oreilles. « Ah non! » direz-vous! En effet, bien des gens ont le dégoût du perce-oreille. Mais pourquoi?

Insecte originaire d'Europe, il ne mord pas, ne pique pas, ne pince pas... il n'est nuisible que par sa présence et les dommages qu'il fait dans les jardins et au niveau des fleurs. Arrivé au Québec par bateau, les municipalités situées près du fleuve ont été les premières touchées. Avec les années, il s'est dispersé par différents moyens de locomotion et on le retrouve maintenant un peu partout.

Les perce-oreilles sont omnivores, ils se nourrissent de tout, même des restants dans votre barbecue! Dans le but de s'approvisionner en nourriture et de trouver des abris, ils circulent à peu près partout autour de la maison et vont même jusqu'à grimper sur les murs. Ils peuvent s'infiltrer n'importe où et élire domicile dans des fentes et des fissures. À part l'homme, ils n'ont que très peu d'ennemis naturels outre les araignées qui peuvent les piéger dans leurs toiles.

Le perce-oreille peut s'infiltrer dans la maison mais ne peut s'y reproduire. En effet, la femelle pond ses œufs dans le sol à une profondeur de

4 à 5 cm. Celle-ci peut pondre jusqu'à 60 œufs de couleur blanche et de forme arrondie, principalement à l'automne. La femelle prend soin des jeunes, phénomène relativement rare chez les insectes.

COMMENT LIMITER LEUR PRÉSENCE?

Les perce-oreilles sont des insectes nocturnes. Toutefois, on peut noter leur présence le jour lorsqu'ils sont très nombreux. Mais, au fait, comment faire pour limiter leur présence autour des habitations? La connaissance de la biologie d'un insecte nous procure les éléments clés afin de créer un environnement qui peut lui être hostile. Obscurité, humidité, fentes, fissures et matières végétales accumulées leur sont favorables. Il faut donc essayer de limiter ce genre de conditions autour des bâtiments.

Ainsi, les portes et fenêtres doivent être bien calfeutrées. Les fils et tuyaux qui entrent et sortent des fondations et des murs extérieurs auront intérêt à être hermétiquement scellés. Il faut également éviter d'accumuler des matériaux ou des cordes de bois le long des murs. Idéalement, il devrait y avoir une bande libre de végétation autour des fondations, question de limiter les abris. Enfin, il est nécessaire de ramasser les débris végétaux accumulés, particulièrement dans les margelles. Le fait de bien tailler la végétation à proximité des bordures et aménagements, principalement dans les portions moins ensoleillées de la propriété, procure aussi une certaine aide.

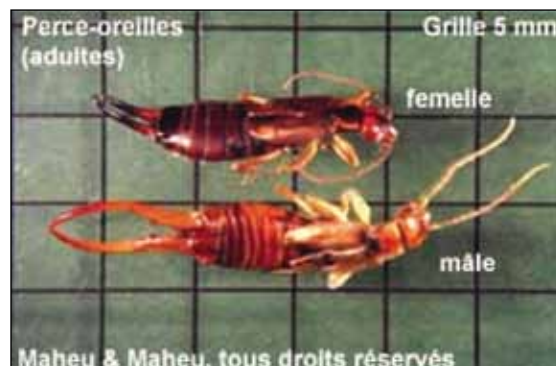


François Casault
RESPONSABLE TECHNIQUE
MAHEU & MAHEU
418 623-8000 • 1 800 463-2186

Suite >>

Malgré toutes ces précautions, il est possible que les perce-oreilles trouvent les failles. Heureusement, un procédé écologique en deux étapes existe. La première consiste à pulvériser un savon insecticide organique concentré qui sera dilué dans l'eau aux endroits où les perce-oreilles se camouflent. Il est important d'atteindre les insectes, car le savon est un insecticide de contact. Le traitement doit être effectué le soir ou en fin de journée alors que le soleil est moins fort, ce qui permet au produit de rester actif plus longtemps. Il importe donc d'effectuer une pulvérisation partout où les perce-oreilles se camouflent : le long des fondations, dans les fissures des murs, sur les trottoirs, les clôtures, les cordes de bois, les troncs d'arbres, les fourches d'arbres, le dessous des arbustes, le mobilier extérieur, les rainures des portes d'aluminium, le rebord des piscines (creusées ou non), les remises, les surfaces asphaltées, les tapis extérieurs et dans le jardin. Cette première étape permet d'identifier les foyers d'infestation et les zones de plus forte activité. L'opération est complétée par un poudrage des fissures avec de la

poudre insecticide une fois les surfaces séchées. Cette poudre à base de terre diatomée et de pyréthrinés assure un contrôle à long terme des perce-oreilles qui auraient évité la « douche » au savon insecticide.



Ce traitement écologique n'est pas un moyen de prévention. Il faut donc patienter jusqu'à la fin juin-début juillet, soit la période où les perce-oreilles deviennent plus visibles, pour passer à l'attaque. Peut-être que vous n'en aurez pas cette année! Ou peut-être serez-vous plus tolérant!

Tournoi de golf Agri-Marché

L'agriculture, notre passion... le golf, notre hobby!

AGRI MARCHÉ

Leader en alimentation animale

Quand : le mercredi 18 août 2010
Où : Club de Golf Lotbinière (St-Gilles)



Réservez tôt votre heure de départ par téléphone.
Premiers arrivés, premiers servis!
418 882-5656 / 1 800 463-3410